



Paris, le 16 novembre 2020

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange SA

Monsieur le Président,

dans votre vidéo du 4 novembre dernier, vous nous encouragez à être plus solidaires et à prendre soin en particulier « des plus fragiles et des plus isolés d'entre nous ».

Alors que la crise sanitaire a accentué les inégalités et l'isolement des personnes en situation de handicap, nous constatons que malgré ces belles paroles, la réalité est toute autre. Le handicap n'est pas une priorité au sein d'Orange.

Nos cinq organisations syndicales représentatives dans l'entreprise (CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCom et SUD) ont été convoquées en ce début d'année pour négocier un nouveau projet d'accord pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations. Une négociation commence toujours par l'analyse du bilan précédent et de la situation du moment. Le bilan qui nous a été présenté en janvier n'était que parcellaire et occultait de nombreuses informations importantes notamment sur l'exercice 2019. Il devait nous être représenté ultérieurement dans une version complétée. La crise sanitaire et les mesures de prévention mises en place ont repoussé la reprise de cette négociation à septembre.

D'emblée, il a fallu batailler pour obtenir des séances supplémentaires, plus espacées pour permettre d'aborder tous les sujets et pouvoir étudier sérieusement les documents entre chaque séance. Le bilan présenté alors, certes complété, restait partiel et masquait, entre autre, l'échec sur l'objectif des contrats de professionnalisation...

Nos cinq délégations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCom et SUD) ont dû faire clarifier l'objet même de la négociation pour laquelle, nous étions convoqués par l'entreprise et mandatés par nos organisations syndicales respectives : un nouveau « projet d'accord pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations » et non pas un « projet d'accord pour l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap, pour la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations ».

Ensemble et d'une même voix, nous avons bien précisé que nous considérons tous que la diversité et l'inclusion étaient des vrais sujets et qu'ils devaient être traités avec tout le sérieux qui s'impose. Pourquoi pas dans une négociation spécifique ? En tout cas pas à la légère en se contentant seulement d'insérer par-ci, par-là « diversité », « inclusion » ou « inclusif ».

Nous avons aussi dû faire rétablir une contrevérité qui aurait voulu que le regroupement des thématiques du handicap et de la discrimination dans un même accord avait été réalisé avec l'assentiment des organisations syndicales alors que nous y étions tous opposés.

Autant dire que la négociation commençait mal... Le problème étant que mal engagée, elle s'est aussi mal poursuivie... à de rares exceptions de détails près... La méthode, si elle existe, reste incompréhensible... Peut-être est-ce un choix délibéré ? Ce serait regrettable et ce n'est pas ainsi, au pas de course et sans écoute, qu'un projet annoncé « ambitieux » se construit et se partage.

Depuis la reprise de la négociation, nos cinq délégations syndicales se concertent en une intersyndicale pour porter d'une seule et même voix ce que nous partageons ensemble et attendons de l'entreprise sans faire monter les enchères partisans ni démagogie. **La préoccupation commune de l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCom et SUD reste le seul intérêt des personnes en situation de handicap ou confrontées à la discrimination.**

Nous souhaitons pouvoir aboutir à un accord, encore faut-il pouvoir négocier correctement. De séance en séance, la confusion et l'incompréhension demeurent. L'intersyndicale a beau dire, expliquer et répéter, s'il peut sembler qu'elle soit écoutée, elle n'est visiblement pas entendue. Nous n'avons jamais vu, ni les uns ni les autres, pareille conduite de négociation. Par exemple, malgré des promesses de ne plus envoyer de document préparatoire tardivement, nous n'avons reçu que vendredi 6/11 dans l'après-midi celui concernant la séance de lundi 9/11 au matin... entravant largement toute préparation collective ne serait-ce qu'avec nos mandants respectifs...

Depuis septembre, l'intersyndicale déplore le manque de précision, d'objectifs chiffrés, l'absence d'engagement quantifiable et d'ambition. Le manque de plan d'action, de budget et de moyens, de pilotage ne correspond pas à notre conception d'un accord ambitieux.

Le lundi 9/11/2020, les représentants de l'entreprise déclarent nous annoncer dans la journée des objectifs, des engagements. Enfin ! A une semaine de la « Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées » (SEEPH), cela paraissait plutôt de bon augure...

Pêle-mêle, alors qu'aucun indicateur de suivi, les objectifs, le budget, les moyens ne sont pas définis il aurait fallu traiter des commissions de suivi... C'était inacceptable pour l'intersyndicale !

Après 9 séances de négo Orange nous annonce donc ses premiers engagements chiffrés :

- 80 embauches en CDI sur 3 ans soit 53% de l'accord précédent et sans aucun engagement au sujet de l'alternance ;
- TPSH prolongé mais beaucoup trop loin d'un dispositif jusqu'à 5ans revendiqué pérenne et décorrélié du TPS de l'accord intergénérationnel pour ceux qui en ont le plus besoin et qui continueront à en avoir le plus besoin même après le TPS ;
- Des éléments de budget pour le maintien dans l'emploi, sans précision sur d'autres lignes budgétaires qui seraient « conditionnées à la définition des moyens nécessaires » (?...);
- Des fiches de postes pour les correspondants handicap mais seulement 0,7 ETP par Établissement Distinct inférieurs à 6000 effectifs et 0,2 ETP par Unité Opérationnelle ce qui reste encore dérisoire pour des UO aux géographies de plus en plus étendues, trop éloigné du réalisable et incontrôlable.

Les propositions actuelles demeurent très largement insuffisantes et trop en décalage avec les demandes portées unanimement par l'intersyndicale. Malgré les alertes, maintes fois répétées lors des séances précédentes, que jamais l'entreprise n'avait été aussi près d'un risque de « non signature unanime » de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, les représentants de l'entreprise s'obstinent à ne pas répondre à nos demandes de façon claire. À une semaine de la « Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées », nous le regrettons amèrement.

Ainsi, les délégations CFDT, CFE-CGC, CGT, FOCOM et SUD se sont vues contraintes de suspendre leur participation à la négociation. Nous espérons pouvoir la reprendre sur de nouvelles bases claires et budgétées, des conditions de négociation plus sereines et loyales, des propositions de l'entreprise qui répondent réellement au caractère prétendu ambitieux qu'elle affiche et qui prennent mieux en compte nos aspirations pour le personnel et l'entreprise.

Monsieur le Président Directeur Général d'Orange, nous vous demandons de donner à vos négociateurs un mandat plus conforme aux annonces d'Orange en matière de responsabilité sociale d'entreprise, plus respectueux des personnes en situation handicap et à la hauteur d'une entreprise du CAC 40 dont le chiffre d'affaires renoue avec la croissance et dont la performance reste solide malgré la crise sanitaire.

Pour la CFDT :
Jean-Bernard
BERTHELIN

Pour la CFE-CGC :
Marie-Hélène
AGIS

Pour la CGT :
Pascal
LE LAUSQUE

Pour FOCOM :
Jean-Christophe
DALESSIO

Pour SUD :
Patricia
VILLEMIN